

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 17 (1939)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève, en 1938
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE, EN 1938

Louis BLONDEL.

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

Les premiers vases d'importation romaine à Genève.



BIEN que les fragments dont nous parlons ici aient été trouvés il y a déjà plusieurs années, nous tenons à les décrire dans cette chronique afin qu'on n'en perde pas le souvenir.

M. W. Deonna a établi une statistique des marques de potiers et des vases à glaçure rouge trouvés à Genève. Toutes ces pièces sont importées et proviennent, soit d'Italie, soit des manufactures de la Gaule¹.

Excepté deux ou trois vases d'Arezzo avec signatures, on est frappé de voir dans cette nomenclature qu'ils ne sont pas antérieurs à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Cette constatation est très naturelle en ce qui concerne le reste de la Suisse; elle est moins admissible pour Genève dont le territoire a déjà été soumis à Rome en 120 av. J.-C. Sans doute, nous savons que la population allobroge est restée fermement attachée aux traditions gauloises jusqu'à l'arrivée de César en 58 av. J.-C., qu'elle a maintenu les formes de sa poterie. Nous pensons aussi que sa population autochtone n'a jamais renoncé complètement aux traditions de la Tène qui reparaissent avec tant de vigueur à la fin de l'époque romaine, au

¹ W. DEONNA, « Marques de potiers et graffiti trouvés à Genève », *Pro Alesia*, t. XI, 1927.

moment de l'affaiblissement de l'empire et de la diminution des importations. Cependant il serait étonnant qu'on ne trouvât aucune trace d'un commerce ou d'échanges avec l'Italie avant l'époque de César, alors que des routes reliaient déjà

Genève à la métropole. Nous verrons ici qu'on peut relever quelques indices concernant ces rapports commerciaux.

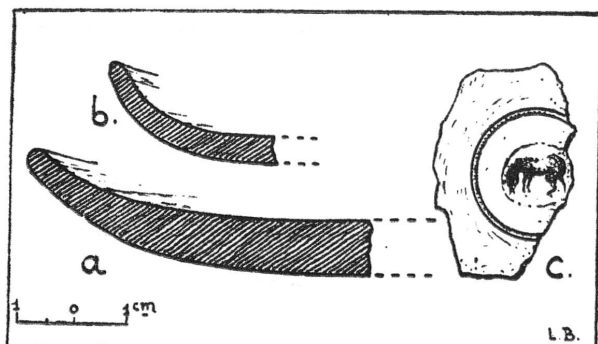


FIG. 1. — Premières poteries noires d'importation.

En 1925, dans les débris de l'habitation gauloise de la rue Calvin prolongée, nous avons recueilli, parmi beaucoup d'autres pièces de la Tène III, deux fragments de coupes très différents de la poterie indigène². Leur pâte est blanche rosée, recouverte d'un beau vernis noir lustré en *bucchero nero* tout à fait semblable aux pièces italiques étrusco-campaniennes qui ont été importées dans le sud de la France. Elles ne peuvent être confondues avec les vases à glaçure noire de Lezoux ou de la Graufesenque qui sont d'une pâte beaucoup plus dure; le profil en est du reste très différent ainsi que la facture. Malheureusement, ces fragments ne nous donnent pas une date exacte, mais correspondent aux vases importés dans les Gaules aux III^e et II^e siècles av. J.-C. (*fig. 1, a, b*).

Mais nous avons une autre preuve du commerce avec le Sud. M. Ch. Weibel, architecte, nous a remis l'estampage à la cire d'un fond de vase recueilli dans les fouilles exécutées pour la construction de la Salle Centrale en 1906. Cet emplacement se trouve en arrière du port gallo-romain, dans la zone des constructions gauloises. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu retrouver la pièce originale. Grâce à une indication de M. Vogt, conservateur au Musée National, nous avons reconnu que la marque apposée sur le fond interne de cette coupe à vernis noir était due à l'empreinte d'une intaille antique (*fig. 1, c*). Cette intaille de forme ovale (12 mm. sur 10 mm.) représente un cheval à longue crinière. Déchelette a signalé ce type de céramique; il nous dit: « Quant aux vases de Modène, centre de fabrication cité par Pline, on ne les connaît encore que par d'anciennes découvertes insuffisamment décrites; la famille de *L. Aemilius Fortis* a livré, avec des objets céramiques de

¹ Pour *Hertorius* et les potiers arétins: IHM, *Bonner Jahrbücher*, 102, p. 123.

² *Genava*, IV, p. 97 sq.

diverses natures, tuiles, lampes, etc., des tasses à vernis noir ornées à l'intérieur d'empreintes qui semblent obtenues avec des intailles à représentations variées »¹. Dragendorff mentionne aussi ces produits de Modène: Es fanden sich dort erstens schwarze Vasen wie die griechische campanischen, in der Mitte bisweilen mit dem Abdruck einer Gemme geschmückt, was ja auch bei campanischen Schalen vorkommt². Le *Bollettino dell'Istituto di corrispondenza archeologica* décrit le premier, en 1875, ces trouvailles de Modène avec les empreintes d'intailles à l'intérieur de tasses à vernis noir ou rouge pâle³. Dressel énumère dans le *Corpus* quelques-unes de ces pièces très rares trouvées en Campanie et portant des cachets ronds ou ovales (l'un d'eux a 13 mm. sur 11 mm.)⁴. Tous ces auteurs sont d'accord pour placer cette céramique avant ou au commencement de la fabrication des vases arétins qui débute au milieu du II^e siècle av. J.-C.⁵ Le passage des vases noirs aux vases à vernis rouge se produit à Arezzo au début du I^{er} siècle.

Nous avons maintenant des indices suffisants, bien que très fragmentaires, pour affirmer l'existence d'échanges avec l'Italie au début du I^{er} siècle av. J.-C.

Cour Saint-Pierre. Maison romaine et praetorium ?

A la fin de l'année, la ville de Genève a fait démolir une maison basse sans caves ni étages qui avait servi d'atelier et de garage au service du feu. Cette construction, située entre la Cour Saint-Pierre et la rue du Soleil-Levant, formait l'angle de la place entre le n^o 6 Cour Saint-Pierre et la rue du Soleil-Levant. On a remplacé cette maison par un grand perron; l'ancien escalier qui bordait cet atelier a été démoli. Sous le terre-plein constitué par cette construction, on a mis au jour d'importantes fondations romaines.

Face à la Cour Saint-Pierre, le mur de soutènement était un reste de la muraille d'enceinte du grand cloître qui atteignait 1 m. 10 à sa base. Cette enceinte a dû être élevée vers 1288 et entourait la cathédrale et les maisons capitulaires⁶. L'escalier a été déplacé à plusieurs reprises. Un premier escalier existait à côté du bâtiment du Consistoire (démoli en 1875), face aux Macchabées. A la suite de la démolition d'une petite maison appelée maison Revilliod ou Monod, on construisit un second escalier en 1831, celui qui a disparu cette année. Vu l'absence de caves, on trouva entre le mur du cloître et la rue du Soleil-Levant des déblais

¹ J. DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 16.

² DRAGENDORFF, « Terra sigillata », *Bonner Jahrbücher*, 1895, p. 53.

³ *Bollettino dell'Istituto di corrispondenza archeologica*, 1875, p. 197; *ibid.*, 1874, p. 145-146.

⁴ *Corpus Inscriptionum latinarum*, XV, fasc. I, p. 704, n^o 4944 (aussi 5692); p. 774, n^o 6104; p. 745, n^o 5568.

⁵ OSWALD and PRYCE, *Terra sigillata*, p. 4.

⁶ *Mém. Soc. d'Hist. Genève*, t. I, p. 34. Les citoyens ont fortifié la cathédrale.

de plus de 2 mètres, d'abord du moyen-âge, puis antiques, avec des amas de tuiles romaines. Plus bas encore, un peu en dessous du niveau de la place, on a retrouvé, en établissant les bases en béton armé du nouveau perron, tout un ensemble de murs superposés.

Au niveau O (fig. 2), sous les tuiles, s'étendait une couche de cendres de 10 cm. d'épaisseur, puis des fondations et des sols d'époques différentes. La plus profonde

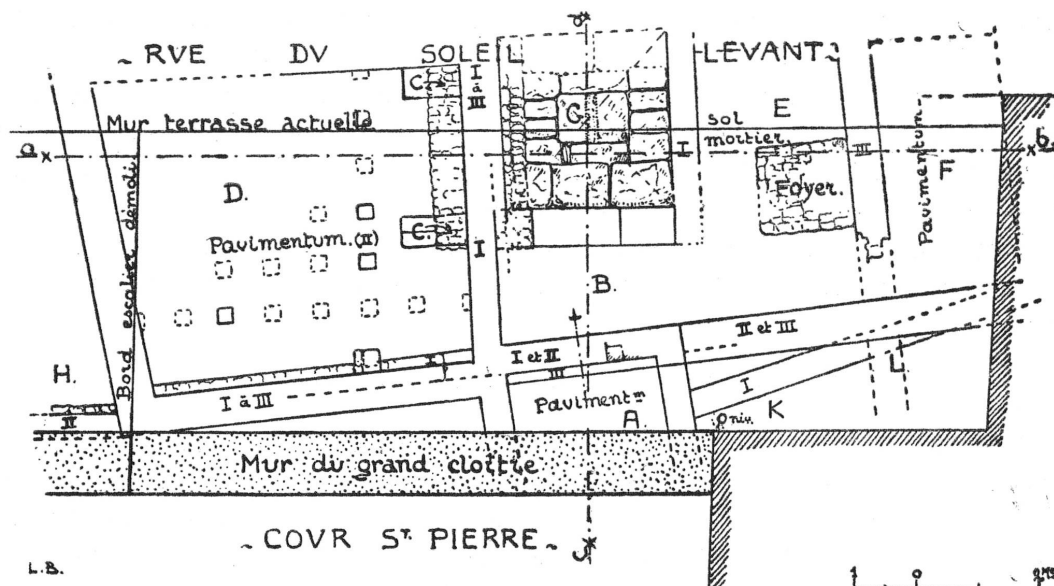


FIG. 2. — Plan d'une maison romaine, Cour Saint-Pierre.

de ces constructions s'enfonçait à 2 mètres en-dessous du niveau O. Elle était soigneusement établie avec des assises régulières en petit appareil reposant sur des gros cailloux de rivière. Il semble probable que ces maçonneries datent de la fin du I^{er} siècle. De cette époque date aussi la disposition du plan général avec une grande salle D, un corridor B précédé d'un vestibule ou péristyle A. Le corridor B donnait accès à un *impluvium* G dallé, limité par une marche en grès dur. A l'opposé de la salle D, ouvrant sur l'*impluvium*, on voyait une salle E ayant en son centre un foyer, sans doute la cuisine. Enfin, en K, il y avait des murs partiellement démolis qui devaient appartenir au début à un autre corps de bâtiment avec cour intérieure.

Le mur principal n'était pas à l'équerre, mais en diagonale. La salle D avait été primitivement pourvue d'un chauffage, car nous avons retrouvé le sol bétonné supportant les piliers d'hypocaustes, dont quelques bases en briques carrées étaient en place, ainsi que des fragments de tuiles du sol supérieur reposant sur les hypocaustes. Cette salle donnait sur l'*impluvium*; deux supports de colonnes c, dont

l'un était en grès dur et l'autre en molasse, encadraient l'ouverture sur l'*impluvium*. Un segment de colonne en brique a été retrouvé.

Le pavage de la cour était entièrement conservé, avec de grandes dalles en pierre des Voirons, celle du centre avec une rainure pour récolter les eaux pluviales. Je n'ai pas retrouvé le canal d'écoulement, mais on voyait qu'à basse époque le dallage avait été complété par des briques.

Les dimensions de cette courette, qui jouait le rôle d'un petit *atrium*, sont de 2 m. 25 sur 3 m. 50; sa disposition rappelle les *atria* tétrastyles, mais nous n'avons relevé des colonnes que d'un seul côté. Le sol de la salle E était un béton avec chaux grasse,

le sol primitif des divisions A et B ne nous est pas connu. A ce premier niveau inférieur, visible dans les coupes *a-b* et *c-d* (fig. 2 et 3), il y avait des poteries du I^{er} au III^e siècle, surtout de la terre sigillée. Au-dessus s'étendait une couche de cendres. La salle D était revêtue de stucs du plus beau rouge pompéien.

Correspondant à la couche de cendres inférieure, on constatait une reprise des murs et une modification partielle du plan de la maison (période II, fig. 2). Dans la grande salle D, on a supprimé le chauffage et on l'a remplacé par un sol en *pavimentum* composé d'un mélange de brique pilée et de calcaires blancs soigneusement polis. Ce pavage était presque intact. Les colonnes semblent avoir été rasées ou modifiées. Le vestibule A est aussi pourvu d'un *pavimentum* ainsi qu'une partie de F. Des segments de colonne en brique (0,34 de diamètre) indiquent un péristyle en A avec les restes des montants de la porte d'entrée. En K, le mur en diagonale est reporté à l'alignement du mur de façade sur la Cour Saint-Pierre. En L, sur une fondation très abîmée, il y avait aussi un segment de colonne en brique. A cette époque, le corps de bâtiment avec cour et deux vestibules paraît avoir été relié au reste de la construction.

Enfin, dans une troisième période caractérisée par des maçonneries grossières beaucoup plus larges, mal fondées et remplies de tuileau, il y a encore un remaniement du plan primitif. Un nouveau mur de face sur la Cour Saint-Pierre est dressé par dessus les fondations précédentes et une division coupe la cuisine en deux. Il est possible que cette division remonte déjà à l'époque précédente, car le *pavimentum* en briques pilées ne recouvre que la salle F, peut-être aussi un corridor.

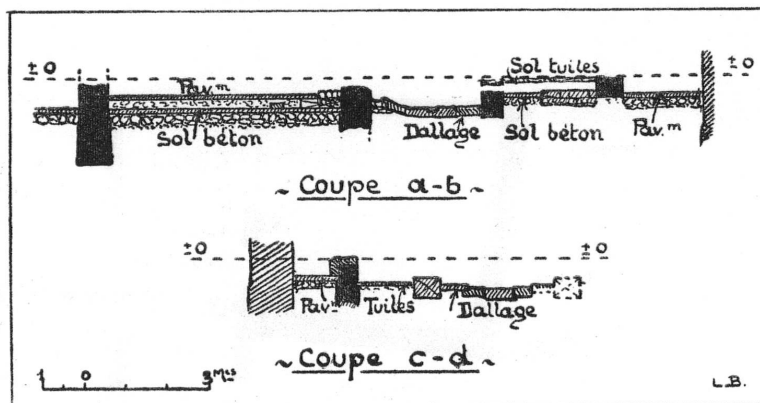


FIG. 3. — Coupes des sols de la maison romaine.

Le foyer (1 m. 50 sur 1 m. 50) se compose de petites dalles posées sur des tuiles. A un niveau plus élevé, un sol de tuileau recouvre l'aire de la cuisine. A cette période III correspondent des vases de basse époque à décor estampé, un fer de lance trouvés en F et K. Le vestibule A était revêtu de stucs grossiers roses avec des bandes de couleur noire; par contre, toute la paroi de la salle D (côté Cour

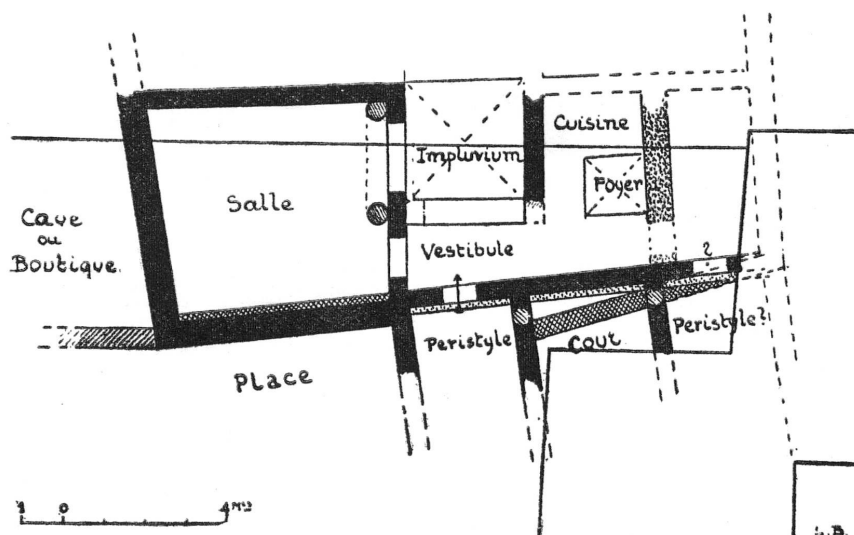


FIG. 4. — Plan général de la maison romaine.

Saint-Pierre) était décorée de riches mosaïques écrasées sur le pavage, mais dont il a été impossible de retrouver un fragment intact. Le reste des murs de cette même salle n'avait que des stucs blancs sans dessins.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée de la succession des différentes constructions. A la fin du I^{er} siècle s'élevait ici une maison particulière avec péristyle d'entrée, vestibule, grande salle chauffée donnant sur un petit *atrium*; à l'opposé se trouvait la cuisine (*fig. 4*).

Par derrière, sous la rue du Soleil-Levant, 2 m. 50 sous la chaussée actuelle, on doit situer les chambres d'habitation et les chambres à coucher. Dans une fouille antérieure j'avais constaté sous cette rue une accumulation de déblais antiques, entre autres un pavage en briques. Pour la première fois, nous avons eu l'occasion de découvrir une maison romaine dans la ville même. Son plan nous intéresse, car avec son *impluvium* au centre de la composition, les autres salles groupées tout autour, il se rapproche beaucoup du type latin bien connu¹.

Au moment des invasions barbares, à la fin du III^e siècle, cette maison est brûlée, puis reconstruite. Mais cette reconstruction permet de lui adjoindre un

¹ DURM, *Handbuch der Architektur, Baukunst der Römer*, fig. 553, I.

autre corps de bâtiment (K) et sa destination est changée. De maison particulière elle devient édifice public. Cette modification nous paraît probable, car elle est appuyée sur des indices que nous examinerons plus loin. Au IV^e siècle, Genève devient le centre d'une *civitas* ; un *forum* administratif et religieux est créé à l'intérieur des nouveaux murs sur l'emplacement de Saint-Pierre ¹. Cette maison est en bordure de la place du *forum* ; elle participe à sa vie, subit encore des modifications partielles pour être définitivement détruite vers le début du VI^e siècle.

Ajoutons qu'en H (*fig. 2*) il y avait aussi un bâtiment avec des restes de *pavimentum*, correspondant à la période II. Cette construction est séparée de l'autre par un gros mur et doit appartenir à une parcelle différente. Elle contenait probablement une cave où j'ai recueilli des fragments d'amphore. En 1831, en démolissant la maison Revilliod et en construisant l'escalier, on y avait trouvé des sépultures avec briques romaines et des amphores ².

Dans un sondage plus profond en F, on est arrivé sur le sable naturel à un peu plus de 2 mètres. En ce point, j'ai récolté de la poterie de la Tène avec décor au peigne.

Description des objets. Poteries. — On a retrouvé beaucoup de fragments de poterie usuelle grise : des plats, des cruches, des vases à vernis noir brillant peu adhérent, une coupe avec graffiti M F (*fig. 5, 6*), d'autres à côtes lustrées ou à décor excisé. Dans la céramique usuelle à terre jaune, une jatte à déversoir, deux gobelets à pied étroit avec couverture orangée, une coupe ou assiette avec vernis orangé montrant sur le rebord des marques gravées (*fig. 5, 4*) ; enfin, une tuile avec un F gravé, peut-être une indication d'axe, et des dalles d'hypocauste avec des décors en tresse. Les segments de colonne en brique étaient moulés ; celui de la salle D, d'une épaisseur de 12 cm., avec un rayon de 29 cm. et un segment de 22 cm., peut être, vu sa dimension, un pilastre d'angle.

La poterie à glaçure rouge provenait surtout de coupes sans dessins ; cependant quelques-unes avaient un décor. L'une (*fig. 5, 1*) porte un médaillon où l'on voit un personnage accroupi (sphinx) devant un centaure, peut-être une variante d'Œdipe et du sphinx. (*Déchelette*, n° 488). Je n'ai pas retrouvé exactement ce même type. A noter deux fragments de vase de forme 37 avec ovales, dont l'un porte un enroulement de feuilles d'eau (*fig. 5, 3*), l'autre (*fig. 5, 2*) un quadrupède, probablement un lion d'exécution très frustre et un canard (*Déchelette*, 747). La plupart me semblent venir de Lezoux, y compris un fragment à glaçure noire. Dans la cuisine, il y avait plusieurs débris d'un vase à déversoir en forme de muffle de lion, avec couverture brillante rouge et stries noires, une surface intérieure rugueuse, datant

¹ *Genava*, XI, p. 78 ; XII, p. 53.

² *Journal de Genève*, 1^{er} sept. 1831 ; BLAVIGNAC, Sommaire mss. des procès-verbaux Soc. d'Histoire Genève, I, p. 28.

du III^e au V^e siècle. Ce sont surtout les poteries de basse époque qui offrent de l'intérêt; elles ont été trouvées en K.

En premier lieu, un fragment de grande *olla* en terre grise avec zones de stries horizontales et hâchures dans ces stries (IV^e-V^e siècles) (*fig. 5, 5*), une partie d'un vase estampé de pâte grise revêtu d'un vernis noir brillant avec décor de palmettes et de rosaces, type déjà connu à Genève, entre autres par une coupe trouvée au haut de la Pélisserie¹ (*fig. 5, 7*). Dans cette même catégorie de vases estampés, mentionnons un bol avec une oreillette décorée, de pâte grise et vernis noir peu résistant. Entre une double série de disques à point central, accompagnés de croissants et réunis par des traits ou guirlandes, on voit une colombe. L'estampage n'étant pas très net, il est difficile de se rendre compte si derrière la colombe il n'y a pas le chrisme. Déchelette place cette série de vases à très basse époque. Il estime qu'elle correspond à l'influence visigothique et peut dater de la fin du V^e siècle et même du siècle suivant². On trouve cette céramique dans le sud de la Gaule; elle est très rare chez nous; cependant, on en connaît une pièce provenant du *castrum* d'Yverdon. M. Lantier, qui a spécialement étudié ces poteries, ne connaît pas de modèle semblable à cette coupe que nous venons de découvrir. Nous pensons que cette colombe chrétienne est figurée sur un *vexillum* et que ce vase a dû être apporté par un légionnaire (*fig. 5, 8*).

Verres. — Nous avons remarqué beaucoup de fragments de coupes en verre et aussi des vitres. La seule pièce intéressante est un doigt en verre qui a dû servir d'amulette, mais qui a été déformé dans l'incendie final de l'édifice (*fig. 6, 1*).

Mosaïques. — Nous avons signalé dans la salle D les restes de mosaïques murales qui jonchaient le sol de la pièce. Cette décoration devait occuper toute la paroi du côté de la Cour Saint-Pierre. L'intérêt de cette mosaïque résulte du fait qu'il y avait beaucoup de smaltes dorés, soit des cubes de verre translucide recouverts d'une mince feuille d'or qui est très friable. A côté de nombreux cubes en calcaire gris ou jaune et en granit rouge, qui devaient former le fond de la composition, la plupart des smaltes étaient en pâte de verre rouge, bleue, verte; quelques-uns en poterie rouge. Nous avons là une œuvre de basse époque romaine très riche en couleur, dans laquelle l'or tenait une grande place. Parmi les débris, il y avait aussi une coquille d'huître polie dont la nacre dessinait une forme d'œil. On sait qu'on utilisait des smaltes d'or dans les thermes de Caracalla, mais dans les provinces leur apparition est plus tardive. La dimension des cubes, dont quelques-uns dépassent 10 mm. (cubes d'or entre autres), indique une époque tardive; ceux de Caracalla n'ont que 5 mm. On ne peut guère placer cette mosaïque avant la fin du IV^e siècle. Il est fâcheux que nous n'ayons pu retrouver un fragment de la composition.

¹ *Genava*, III, p. 32-34, 66.

² DÉCHELETTE, *op. cit.*, II, p. 327 sq.

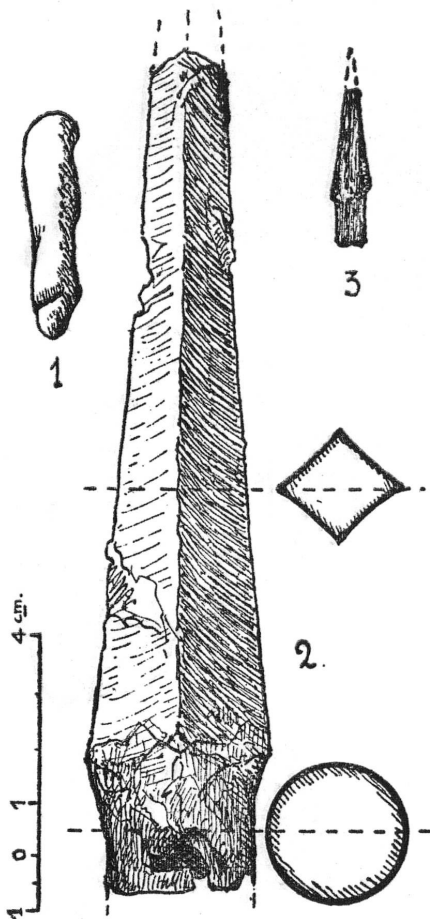


FIG. 5. — Poteries trouvées dans la maison romaine. Cour Saint-Pierre.

Objets en fer. — A côté de nombreux clous, de quelques débris de fer battu, signalons une pointe de flèche fragmentaire (fig. 6, 3) et un fer de lance brisé aux deux extrémités (fig. 6, 2). Ce terme de lance n'est pas exact, car la section quadran-

gulaire de cette arme, longue de 155 mm., est plutôt celle d'une flèche ou d'un trait semblable à d'autres exemplaires recueillis dans les *castra* du Rhin¹.

Dans la couche supérieure de cendres, une seule monnaie a été récoltée. Malheureusement ce petit bronze, certainement de basse époque, est illisible; c'était une pièce étamée.



LB FIG. 6. — Armes, objets divers.

par un grand incendie. On ne peut guère placer cet incendie, d'après les objets retrouvés, qu'à très basse époque, je pense en 500, au moment où Gondebaud a assiégé Genève, qui appartenait à son frère Godegisèle. Nous avons ailleurs la preuve, soit à Saint-Pierre, soit à Saint-Germain, que la ville a été entièrement détruite, puis reconstruite à cette date². L'inscription de Gondebaud, qui mentionne une restauration, est une conséquence de ces événements. Gondebaud avait tout d'abord brûlé la ville en la prenant puis, restant seul maître, il la fit restaurer.

¹ Comparer avec: R. FORRER, *Strasbourg*, II, p. 531, pl. LXXVI, Pfeilspitze Y.

² *Genava*, XI, p. 89; Ludw. SCHMIDT, *Geschichte der deutschen Stämme*, 1910, t. I, p. 386.

Os et déchets. — Près du foyer de la cuisine, il y avait de nombreux os d'animaux domestiques, principalement du bœuf, mais aussi, ce qui est plus intéressant, des coquilles d'huîtres. On ne trouve des huîtres chez nous que dans les tavernes et les lieux occupés par des militaires. J'en ai recueilli dans le poste de commandement du *castrum* de Chancy.

Conclusions. — Ces fouilles nous ont permis de reconnaître la moitié d'une maison romaine avec ses vestibules, sa grande salle, sa cuisine, son *impluvium* central. A l'époque des invasions barbares, cet édifice a été consumé. Après ces invasions, à la fin du III^e siècle, il a été reconstruit, mais réuni à un autre corps de bâtiment qui devait s'étendre jusqu'au haut du Perron; il a changé de destination. La salle principale, qui n'était plus chauffée, est décorée richement. On se rend compte que des galeries à colonnes entourant une cour relie le bâtiment primitif à un autre ensemble de constructions.

A son tour, cet édifice, qui a dû avoir une destination publique, a été détruit

Quelle était la destination de cet édifice entourant le dernier *forum*, siège de l'administration romaine à l'intérieur des murs ? Nous savons, par un texte de 1246, que, selon la tradition, le Perron se trouvait sous l'ancien prétoire, *sub illo loco ubi solebat esse pretorium*, soit le siège du gouvernement militaire¹. Il nous semble en effet probable que tout ce corps de bâtiment dépendait du prétoire. Après les invasions barbares, Genève était fortifiée, elle était devenue un *castrum* avec une garnison. Nous avons plusieurs indices à l'appui de cette supposition :

1° l'agrandissement des bâtiments avec création de nouveaux vestibules ; 2° la présence d'armes, fait très rare à Genève et surtout dans une maison privée ; 3° les poteries, dont plusieurs ont des marques de propriétaires, usage fréquent

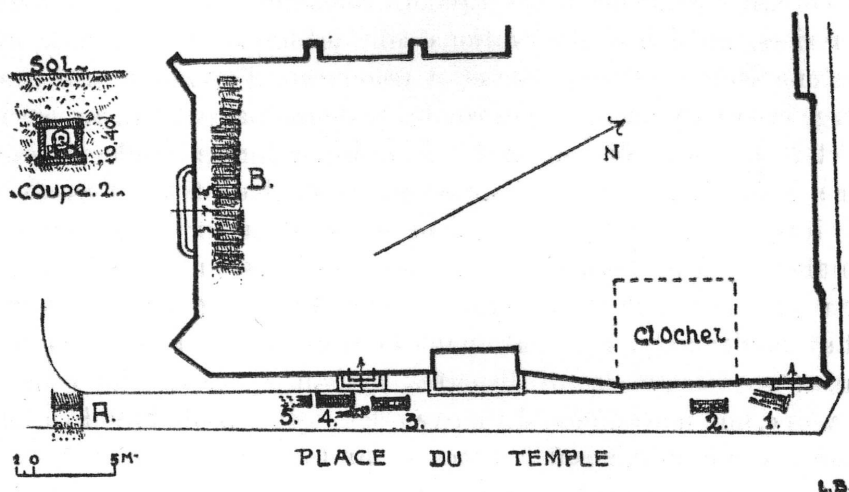


FIG. 7. — Cimetière barbare de Saint-Gervais.

qu'on retrouve sur les objets ayant appartenu à des militaires ; coupe avec insigne chrétien, dessiné sur un drapeau, sans doute importée du midi par un légionnaire ; 4° la présence d'huitres, mets très apprécié des militaires ; 5° la décoration particulièrement riche de la salle principale qui devait être une salle de réception ; les corridors, au contraire, sont revêtus de stucs tout à fait grossiers, en usage dans les bâtiments ayant un but utilitaire.

On peut donc supposer que cet édifice, placé au centre de la ville fortifiée de la fin de l'époque romaine, était le siège du préteur ; un poste de garde lui était annexé. Des trouvailles subséquentes nous permettront, il faut l'espérer, de vérifier cette hypothèse.

EPOQUE BARBARE.

Saint-Gervais. Cimetière barbare. — En septembre de cette année, le service électrique a fait une fouille pour poser un câble sous le trottoir devant la façade méridionale du temple de Saint-Gervais. Presque à fleur du sol, soit entre 55 et

¹ *Regeste Genevois*, n° 790.

60 cm. de profondeur, on a coupé plusieurs tombes à dalle de molasse. Les déblais environnants n'étaient pas importants, car très peu en dessous des tombes on parvenait au sable naturel

La tombe 1 (*fig. 7*) a été longée par la fouille et paraissait intacte. La tombe 2, en face du clocher, a pu être complètement dégagée; elle ne contenait qu'une seule sépulture, la tête placée au N.-E. L'espace intérieur mesurait 1 m. 77 sur une largeur de 0 m. 43, les dalles ayant une épaisseur de 4 et 5 cm. et une hauteur de 0 m. 35. A côté, il y avait des tuiles à rebord romaines. La tombe 3 a été bouleversée par les ouvriers, aussi nos observations sont incomplètes. Il semble qu'elle ne contenait qu'une seule sépulture; elle était recouverte d'une dalle très épaisse de 0 m. 50 de large et environnée de tuiles rondes et de débris romains. La pierre de recouvrement n'était qu'à 0 m. 55 sous le sol. J'ai pu par contre fouiller la tombe 4 qui contenait une double sépulture, soit un squelette et deux têtes disposés au N.-E. Le coffre, à l'intérieur, ne mesurait que 1 m. 60 de longueur; le gravier avait rempli toute la tombe. Entre les tombes 3 et 4, on voyait une sépulture en terre libre. Ici, les déblais sont plus profonds avec du terreau noir. La tombe 5 faisait suite à la tombe 4, mais était bouleversée. En continuant la tranchée du côté de la place Isaac Mercier on ne voyait que des os dispersés, mais il n'y avait plus trace de dalles; en A on a coupé une maçonnerie du moyen âge, restes probables du mur de la ville ou des maisons qui entouraient la place et qui furent démolies au XV^e siècle.

Le peu de profondeur des tombes provient du fait qu'on a abaissé le sol de la place de trois pieds encore en 1772. Les coffres devaient être beaucoup plus nombreux, car la fouille, très étroite, n'a permis qu'une exploration très minime. Ces tombes sont en relation avec celles qui ont été découvertes dans l'église, devant l'entrée, en 1902. B. Reber a décrit cette série de sépultures à dalles (une vingtaine) qui avaient été conservées entre deux murs de la façade ouest (*fig. 7, B*)¹. Toute l'église a été construite sur un cimetière barbare, mais les inhumations du moyen âge ont bouleversé les tombeaux plus anciens. Il est utile de rappeler, que jusqu'au XV^e siècle, la place devant le temple, sur sa face sud, était un cimetière souvent cité dans les actes, ce qui explique les nombreux os en terre libre. Des débris de tuiles et d'un vase en terre noire grossière confirment l'opinion que l'église est sur un édifice antique, probablement une villa, ou près de lui². On peut admettre la succession des périodes de la manière suivante: a) une villa romaine s'étageant jusqu'au Rhône; b) un cimetière postromain; c) une villa carolingienne avec chapelle; d) une église du moyen âge, entourée d'un cimetière.

¹ B. REBER, *Observations archéologiques sur l'emplacement de l'église de Saint-Gervais*, 1905, p. 26 sq. Le terme d'helvéto-burgonde ne correspond à rien, ces cimetières ont été trouvés aussi ailleurs; la période burgonde n'a rien à voir avec les Helvètes antérieurs à l'époque romaine.

² Pour la villa romaine: *Genava*, XVI, p. 118 sq.

Il ne nous a pas été possible de découvrir des objets pouvant dater exactement ces tombes dites barbares; elles sont en tout cas postromaines et peuvent avoir été en usage jusqu'à l'époque carolingienne. Comme la Madeleine, Saint-Gervais est construit sur une nécropole antérieure. La construction des tombes avec les dalles en grès, les inhumations multiples pour un même tombeau, sont analogues aux autres cimetières barbares de la région.

MOYEN ÂGE ET RENAISSANCE.

Château du comte de Genève. — L'immeuble n° 16 de la rue de l'Hôtel-de-Ville a été complètement rénové cette année. On sait que cette maison est en retrait sur la rue et que l'espace qui s'étend au devant s'appelait « Le Parquet ». On y descendait par un escalier qui a disparu, un trottoir surélevé ayant recouvert cet emplacement. Les travaux de restauration nous ont permis de faire plusieurs constatations. Cet immeuble, qui est en dessous de la maison de la Rive (n° 14) est composé, du côté de la rue, de trois corps de bâtiments différents, dont on retrouve les divisions primitives dans les caves qui s'étendent jusque sous la place du Parquet, en avant des façades actuelles. La petite maison d'angle n° 30, dite de « La Loge », est encastrée entre l'immeuble 32 Bourg-de-Four et 16 rue de l'Hôtel-de-Ville.

En décrivant l'emplacement du château des comtes de Genève, nous avons constaté que le mur principal de ce château s'élevait sur l'alignement de la porte du Bourg-de-Four, mais qu'en dessous de cette porte devait se trouver un ouvrage fortifié appelé braie ou barbacane, dont la construction a fait l'objet de multiples contestations entre le comte et l'évêque à la fin du XII^e siècle¹. Dans une note additionnelle, nous indiquions que le mur de clôture de cette braie, que nous avons dessiné trop près du château, devait être identifié avec des substructions visibles dans un second corps de logis de l'immeuble Jullien, n° 32 (*fig. 8 A*). Cette hypothèse a été confirmée par l'examen des maçonneries dans les caves du n° 16. On y

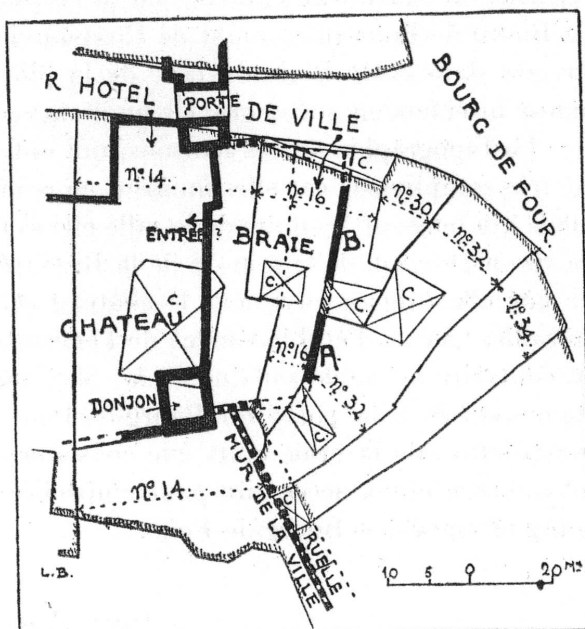


FIG. 8. — Plan du château du Comte de Genève.

¹ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 60 sq., fig. 6, et p. 90.

remarque du côté de la rue trois caves parallèles; le mur B (*fig. 8*) est beaucoup plus épais que les autres (1, 75-1, 80). On voit que ce mur a une retranche en dessous de la voûte de la cave; il y a superposition des maçonneries. Les deux murs A et B sont dans le même prolongement. La distance entre cette fortification et la muraille du château est en moyenne de 15 mètres. Il est probable qu'avant l'extension de ces défenses on entrait au château par la rue de l'Hôtel-de-Ville, en arrière de la porte du Bourg-de-Four (dite aussi de Châteauvieux); plus tard, l'entrée principale fut ouverte dans cette braie du côté de la place du Bourg-de-Four. Le sol des caves repose directement sur le gravier fin de la colline.

La topographie de ces maisons, qui ont plusieurs corps de logis en profondeur, est très compliquée, car elles finissent en pointe du côté de la Treille et de l'ancienne ruelle qui longeait les murs de la ville élevés dans la deuxième moitié du XII^e siècle. La reconstruction de la maison de la Rive (n^o 14) vers 1840 a profondément modifié les parcelles qui recouvraient le château et le donjon situé à l'angle rentrant des murailles. Avant l'établissement de l'enceinte du XII^e siècle, ce donjon était placé au contraire à l'angle saillant de la ville, sur l'emplacement des murs romains qui étaient reliés à la porte du Bourg-de-Four. Nous avons expliqué ailleurs que la construction de la braie était une conséquence de l'extension des murs de la ville, cet ouvrage étant nécessaire pour empêcher l'encerclement du château par le faubourg entourant le Bourg-de-Four.

Quai Turrettini.

Engins et ouvrages du siège de 1287. — En terminant le quai Turrettini en janvier 1938 on a fait disparaître le terre-plein qui se trouvait entre les murs de l'ancien et du nouveau quai, en dessous de la tête du pont gallo-romain que nous avons décrit précédemment. Tout ce promontoire était constitué par un banc de glaise bleue compact. La partie du quai comprise entre la passerelle de fer et le pont de l'Ile était plus ancienne que le secteur en aval; les maçonneries reposaient sur un important bâti de bois. Derrière l'ancien collecteur, qui s'appuyait à ce bâti, on a retrouvé une série d'ouvrages très curieux.

En premier lieu, en A (*fig. 9*), il y avait trois grosses poutres en chêne dont l'une avec une profonde mortaise. Deux d'entre elles étaient juxtaposées et mesuraient en section, l'une 0,45, l'autre 0,28 sur 0,30. En construisant le collecteur, on avait coupé ces pièces. Un peu plus loin, en B, en se rapprochant du pont de l'Ile, on remarquait une poutre horizontale longue de 2 m. 68, appuyée contre d'épais madriers verticaux et maintenue grâce à une mortaise contre des supports en diagonale. En avant de ce dispositif, à 1 m. 20, se dressait une double série de pilotis obliques, le tout calé par de gros cailloux reposant sur la glaise. Nous avons ici, à peu près dans le même axe que celui qui a été retrouvé l'année précédente, les

restes d'un engin de siège du moyen âge¹. Soit en A, reste probable d'une baliste, soit en B, qui est un ancrage pour attacher des cordes, nous avons les derniers vestiges des machines de jet qui ont été établies pour le siège du château de l'Île. Tous ces engins sont dirigés contre la tour et le milieu du pont de l'Île; des boulets en pierre gisaient encore à terre. En C, un très gros piquet en forme de quille, arrondi dans le haut, avait servi à enrouler des câbles.

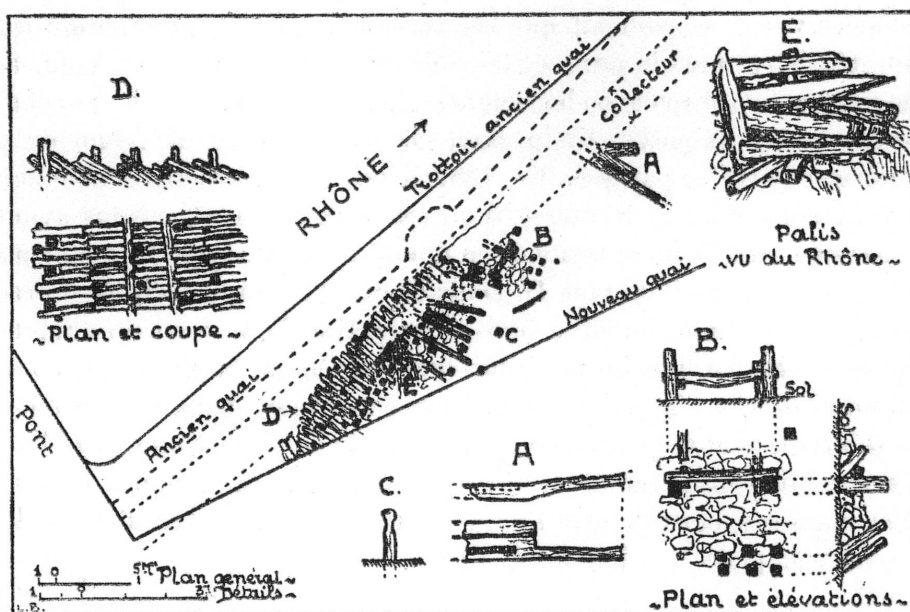


FIG. 9. — Digues et engins de siège trouvés au quai Turretini.

En arrière de C, du côté de la rive, un alignement de piquets verticaux alternait avec des poutres obliques, maintenues par des blocs de pierre, et formait un parapet incliné d'environ 30° descendant du côté de la colline de Saint-Gervais. Ce mur abri permettait aux servants des engins de se mettre à couvert contre les traits lancés par les assiégés. Ces abris étaient encore défendus en E par un amoncellement de poutres placées en tous sens, formant un palis, dont quelques-unes étaient des pilotis appointis.

Il est possible qu'en ce point s'élevait une tour ou un beffroi écroulé ou démoli. Pour assurer la solidité de ces défenses contre les eaux du Rhône, dont le courant devait être très violent, on avait établi à 2 m. 50 plus profond, au bord du fleuve, un énorme ouvrage de protection (fig. 9, D).

Cet ouvrage est une construction très particulière, une vraie forêt de chênes, placés en épis contre les eaux. Les pièces employées étaient de forte dimension avec

¹ *Genava*, XV, p. 53 sq.

des sections de 0,40 sur 0,45, d'une longueur dépassant 5 mètres. Quelques pieux verticaux irrégulièrement plantés retenaient deux à trois poutres longitudinales placées sous les solives diagonales dirigées contre le Rhône. On voyait six à sept rangées de ces solives obliques. On avait l'image d'un énorme radeau, dont les pièces, au lieu d'être horizontales, étaient assemblées en diagonale pour s'opposer au courant. Cet ouvrage venait buter contre les quartiers de molasse du plan incliné supportant la tête du pont gallo-romain.

A première vue il se pourrait que cet assemblage soit contemporain du pont, mais aucun débris ne nous le prouve; les bois cependant paraissent moins anciens. Comme cet éperon fait corps avec les défenses du moyen âge, nous le croyons plutôt contemporain de ces défenses. Un passage des comptes du châtelain de Chillon semble confirmer cette hypothèse. En 1287 il est fait mention d'une « fiche » de 600 pieux construite dans le Rhône et d'un *corserius* ou radeau. Nous avons tout d'abord pensé que cette fiche se trouvait en amont du pont, mais il est plus probable qu'il faut l'identifier avec l'ouvrage D. Dans ce cas, l'action principale d'investissement aurait porté surtout contre le pont et la petite île en aval du château¹. Le fait que cette défense en bois forme saillie sur le Rhône et la tête du pont antique montrerait aussi qu'elle n'a pas de relation avec ce pont disparu bien antérieurement. Une saillie en aval d'un pont ne peut lui servir de protection contre l'affouillement des eaux. Tout cet ensemble d'ouvrages, de défenses, d'engins, retrouvés ces deux dernières années, nous montre l'importance des travaux exécutés par le comte de Savoie pour s'emparer du château de l'Ile.

Céramique, quai Turrettini. — Nous avons signalé, lors de la construction du nouveau quai Turrettini, les nombreux débris de poterie qu'on y trouvait. Principalement en dessous du Temple le lit du Rhône était comblé par de profonds déblais, surtout des déchets de tuiles et de poterie. Malheureusement, il n'est pas possible d'assigner une date exacte à ces dépôts, car leur stratification est tout à fait irrégulière. Près du fleuve, j'ai recueilli encore quelques vases ordinaires d'époque romaine, sans décor, mais plus en arrière les débris, accumulés par place sur 4 à 5 mètres de hauteur, appartenaient à la longue période du moyen âge et de la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle. On distinguait aussi des restes de fonderies avec des vases aux parois épaisses.

Les poteries du moyen âge étaient représentées par des cruches ou pichets à panse ronde, des assiettes et aussi de hauts récipients en forme de cornet recouverts de vernis ou d'émail stannifère. J'ai retrouvé plusieurs types, dont quelques-uns sont encore en usage, avec des décors au pinceau, des points, des volutes, des feuilles, des terres avec des rosaces en relief appliquées, d'autres avec des dessins gravés.

¹ *Genava*, XV, p. 98-99.

Une série concerne les jouets d'enfants, entre autres un canard¹ ayant servi de sifflet (probablement du XV^e siècle) (*fig. 11, 8*), des pots minuscules, des anneaux en terre cuite.

A 5 mètres de fond j'ai recueilli plusieurs exemplaires de vases d'un type curieux. Ce sont: un grand vase de profil classique à deux anses, avec décor en festons gravés

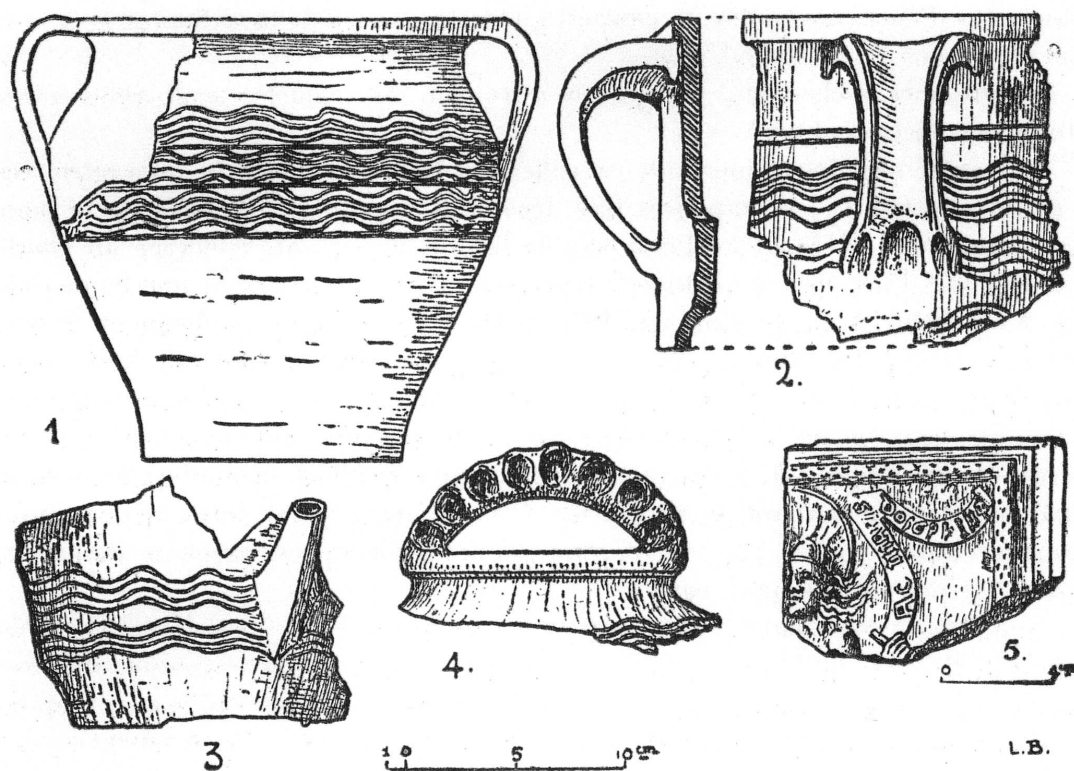


FIG. 10. — Vases et cruches trouvés au quai Turretini.

dans la pâte, vernissé vert-bleu à l'intérieur; un col de grand vase pourvu d'une anse avec vernis vert-bleu à l'extérieur et même décor à festons; une cruche ronde et goulot avec même décor, vernissée à l'intérieur et à l'extérieur; une autre cruche avec anse circulaire, plus fine de pâte, présentant aussi des festons; un bord droit avec côte perpendiculaire sans décor (*fig. 10, 1 à 4*). La pâte de ces vases est grossière, jaune, le vernis peu résistant, vert ou brun, très irisé par les sables. Il est difficile de fixer une date pour ces débris qui paraissent très anciens. Le galbe et le décor ondulé, surtout dans la première pièce, rappellent l'ornementation mérovingienne ou byzantine, alors que la dernière cruche est certainement plus récente. Il n'y a

¹ J'en ai dessiné un semblable au musée de Cluny à Paris.

pas trace de couverte à base stannifère et je les crois antérieurs au XIV^e siècle. On connaît mal la chronologie de cette céramique domestique; la seule classification générale indique, depuis l'époque romaine: *a*) des poteries grossières sans couvertes; *b*) des terres vernissées noires ou vertes; *c*) des terres incrustées; *d*) des terres recouvertes d'engobe ou barbotine de terre blanche, sur laquelle on dessinait par enlèvement les motifs décoratifs pour faire apparaître la terre sous-jacente; *e*) à la fin, des terres recouvertes d'émail stannifère et peut-être décorées de reflets métalliques, ceci vers 1350 en France et en Italie¹.

Malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver des modèles semblables à ces poteries au décor ondulé.

Une autre série très importante est celle des carreaux de poêle qu'on a retrouvés en grand nombre. Ces exemplaires très décorés commencent au XIV^e siècle pour durer jusqu'au XVIII^e siècle. Le trouvaille la plus importante concerne un moule en terre cuite d'une de ces « catelles » représentant un ange portant une banderolle avec AVE MARIA G; et plus loin DO.—SPIR—IHS. Cette pièce finement gravée nous prouve que des fabriques de poêles étaient établies à Genève au XV^e siècle. Nous donnons ici le dessin de l'empreinte (*fig. 10, 5*). Nous savions en effet que les potiers formaient chez nous une corporation nombreuse, principalement à Saint-Gervais et aux Pâquis où ils pouvaient exploiter un excellent banc d'argile. Mais le terme de potier concernant aussi bien les potiers d'étain que de terre, on ne peut les distinguer dans les actes. Par contre, ceux qui produisaient les « catelles » de poêles, les *cathellarii*, sont indiqués à part.

Nous connaissons entre autres Antoine Somone en 1446, Jean Husel en 1453, Vullierme Ravact en 1478, Jean Cursilliat dès 1521². Parmi les potiers de terre quelques-uns sont certains, parce qu'ils fabriquaient aussi des tuiles aux Pâquis; ce sont: Pierre Mastruz en 1446, Georges Gallicien de Bâle en 1517, dit aussi Georges fils de feu Michel de Galles, potier. Pour tous les autres, plus d'une trentaine, du XIV^e au XVI^e siècle, on ne peut avoir une certitude quant à leur métier exact.

Dans les sujets religieux représentés sur ces carreaux, malheureusement très fragmentaires, nous mentionnerons les motifs de l'Annonciation, de la Nativité, d'anges portant des banderoles, des rois mages, de saint Christophe et, au XVI^e siècle, des prophètes, de I.H.S. sur le soleil; dans les sujets profanes ou satiriques, des élégants et élégantes du XV^e siècle, un fou de cour, des têtes grotesques, bourgeois et bourgeoises (peut-être Adam et Eve), des hommes derrière des créneaux (modèle déjà conservé au Musée); dans la série décorative, des rosaces, des animaux stylisés tels que griffons, lions, chiens, aigles, scorpions; au XVI^e siècle, des nymphes, des semis de lys, enfin des armoiries, principalement l'écu de Savoie.

¹ André MICHEL, *Histoire de l'Art*, t. V, p. 464, art. G. Migeon.

² Cf. *Registres du Conseil de Genève*, t. I-IX. Nous avons retrouvé encore un deuxième moule avec sujet religieux (annonciation).

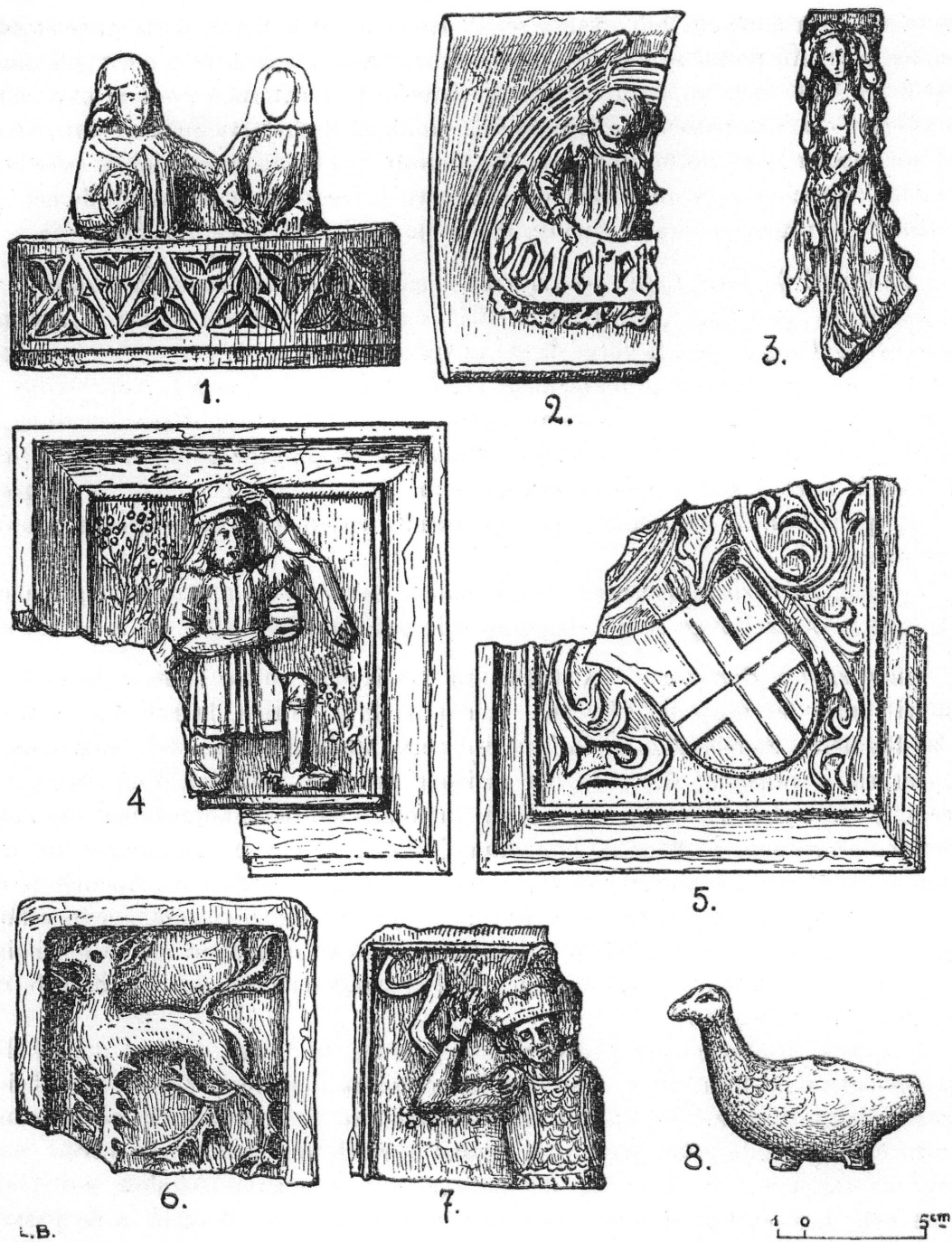


FIG. 11. — Couronnements et carreaux de poêle (XIV^m-XVI^m siècles).

Nous donnons ici la reproduction de quelques-uns de ces types; les plus beaux sont les décors moulés qui surmontaient les poêles (fig. 11, 1 à 7). Tous ces

sujets ont pour nous une importance réelle pour l'art de la fin du moyen âge et de la Renaissance. Au point de vue des modes et costumes, leur intérêt n'est pas moins grand. Le XV^e siècle apparaît comme le siècle où la production a été la plus riche; on y relève toute la grâce des attitudes et la fantaisie décorative qu'on retrouve dans les animaux imaginaires ou bestiaires. En faisant une étude de ces débris avec ceux qui sont déjà conservés au musée, on arriverait à reconstituer l'histoire de cet art, mineur il est vrai, mais qui a joué un rôle important dans le mobilier genevois.

Boulevard de Saint-Léger. — La ville a entrepris la restauration complète du boulevard de Saint-Léger, construit en 1544, caché sous le lierre et des adjonctions postérieures. On a dégagé la gorge de cet ouvrage et remonté le parapet en bouchant des arcatures qui avaient probablement été élevées par G. Eynard. Nous avons pu retrouver le couloir souterrain exploré en 1913. Nous devons apporter une correction à notre plan de cette galerie de mines, convertie en passage donnant sur le fossé au XVIII^e siècle¹. Cette galerie sort du mur du bastion dans l'axe de la gorge et non plus bas. Il ne semble pas qu'aucune casemate existe encore sous le terre-plein.

Le palais Eynard a aussi été complètement restauré; on a enlevé les grilles sur la rue de la Croix-Rouge et fait disparaître le petit pavillon situé sur le boulevard.

Quartier des Barrières. — Cet été, on a fait disparaître le mas de maisons compris entre les murs de l'Evêché, la rue de la Fontaine, la rue Toutes-Ames et les Barrières. Seul le bloc de la Taverne de la Madeleine, avec les deux maisons adjacentes, a subsisté; deux de ces maisons ont été abaissées d'un étage. Cet ensemble était plus pittoresque que beau, surtout à cause de l'étagement des constructions accrochées au flanc de la colline. Quelques-uns de ces immeubles avaient jusqu'à six étages, les plus élevés étant en bois ou en pans de bois. Aucune de ces maisons, en fort mauvais état, n'était très ancienne; elles n'avaient aucun intérêt architectural. Celles qui bordaient la rue de Toutes-Ames avaient été reconstruites après 1876, au moment où on avait démoli le passage couvert qui reliait cette rue à la rue de la Fontaine.

La partie la plus curieuse se voyait au passage du Muret, surtout dans l'allée qui débouchait sur la rue de la Fontaine. Le couloir souterrain du Muret, qui subsiste encore, ne date que de 1842, époque de la construction de la prison. On avait avancé le mur d'enceinte de cette prison par dessus la ruelle qui était à ciel ouvert, pour éviter de supprimer la servitude de passage, créant ainsi un couloir souterrain. Il est vrai qu'anciennement un escalier reliait la cour de l'Evêché à ce passage par lequel, suivant la tradition, l'évêque Pierre de la Beaume s'est enfui. Dans le prolongement de la maison Chenevière (Heyer) la base du mur R (*fig. 12*) est

¹ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 5 sq., fig. 1.

encore sur plusieurs mètres l'enceinte romaine dont on voit les gros blocs en roche. Par contre, aucun des autres immeubles n'était antérieur au XVII^e siècle, sauf les maçonneries des caves.

Le n° 32 rue de la Fontaine, qui contenait l'extrémité du passage du Muret en dessous de la fontaine, datait sous sa forme actuelle du XVII^e siècle. Pendant

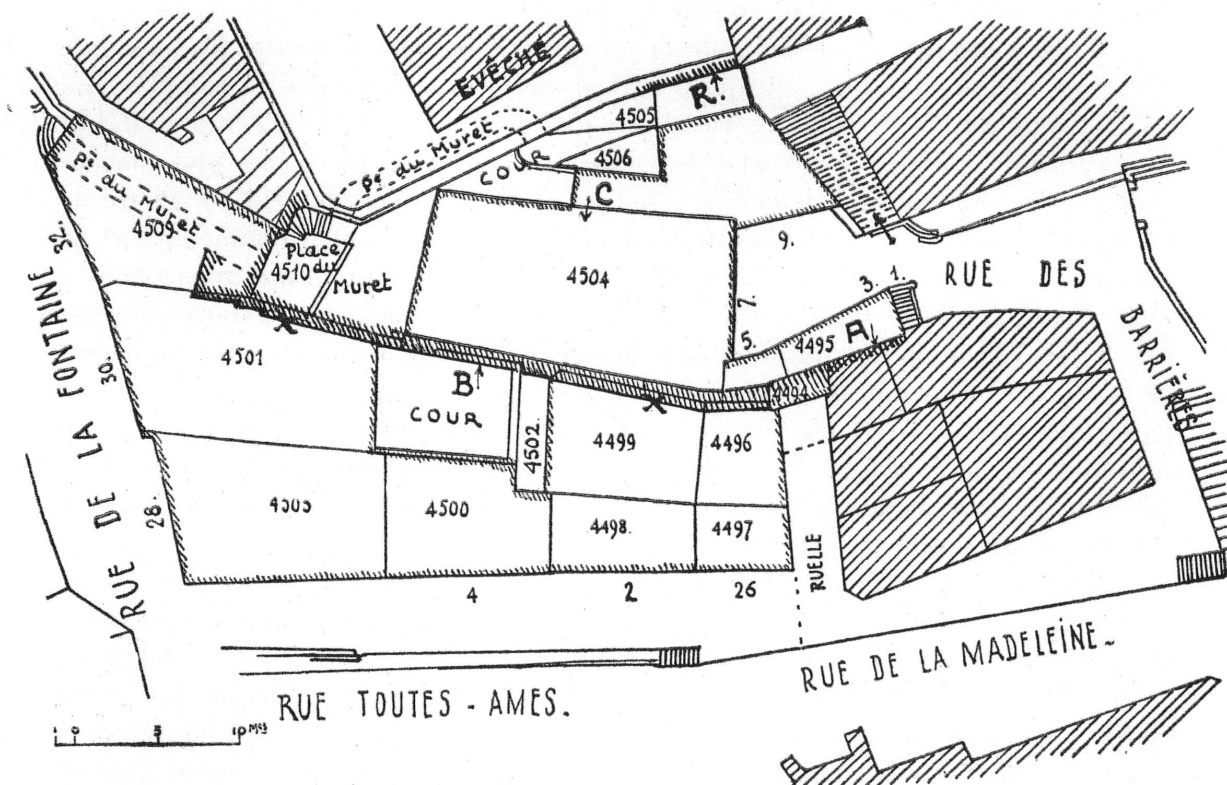


FIG. 12. — Quartier du Muret et des Barrières.

tout le moyen âge cette parcelle (4509) n'était pas construite, mais formait une place triangulaire; la ruelle du Muret, des Barrières à la rue de la Fontaine, était à ciel ouvert. Au moment des foires, la petite place sous la ruelle était louée par la communauté pour un banc, ainsi en 1418 et les années suivantes¹. La muraille au-dessus, très ancienne, soutenait des jardins, ceux des Saint-Joire au XIV^e siècle. Des Saint-Jeoire, cette propriété passa à Aymone de Saint-Germain, puis à son mari No. Amédée du Vernet, enfin aux d'Allinges-Coudrée et à l'Hôpital général. Le mur de soutènement fut maintes fois réparé, car il s'écroulait; il le fut entre autres

¹ Archives d'Etat, Comptes communauté 3, f^{os} 2 (en 1418), 17 (en 1419), 74 (en 1429), etc.

par l'hôpital en 1615, encore en 1703 et 1796 (ces dates sont gravées sur le mur). La construction d'une maison vers le Muret commença par un haut-banc abergé à Bernardin de Candolle en 1557, puis par une maisonnette à Aymé de la Chavanne en 1564, à Tilmand Bertrand en 1625, à Jean-J. Jaquet dès 1670¹. En 1625, on voit que la maison est construite en partie sur la ruelle, qualifiée quelquefois de rue Punaise. En 1693, cette allée semble complètement couverte par la maison Jaquet; c'est celle qui existait récemment encore.

Il serait superflu de mentionner la provention détaillée de toutes les parcelles. Nous ne donnerons que quelques indications concernant ces immeubles qui dépendaient du fief de Granges-Tavel. La maison n° 30 rue de la Fontaine datait de 1716, date sculptée sur la clef de voûte de la porte d'entrée. Ses plus anciens propriétaires connus sont Jean Clarmond en 1418, Jean Oystruz (1420), Pierre de la Maison (avant 1432), Mermet Vulliod (dès 1432). Par contre l'immeuble n° 28 rue de la Fontaine datait du XIX^e siècle; en 1432 cette propriété appartenait à Jean Perrin et Pierre Bolliet, puis à Jean Vertier alias Perrin². Ces deux parcelles (nos 28 et 30 rue de la Fontaine) se prolongeaient jusqu'à une impasse au-dessus de la Madeleine, coupées de cours et de jardins. Toutes-Ames n'était, dans sa partie sur la rue du Boule (de la Fontaine), qu'une allée couverte donnant au couchant sur le cimetière de la Madeleine. Les parcelles bordant la rue Toutes-Ames n'offraient aucun intérêt; seule la maison 4499 avait des caves voûtées en briques au niveau de la rue.

Au-dessus et en arrière de ces immeubles, il y avait une grande parcelle au moyen âge (en dernier lieu 4494, 4504-4506), qui provenait d'un seul propriétaire. On y parvenait comme de nos jours par les Barrières (nos 3 à 9). Tout au début du XV^e siècle, nous apprenons que ces biens avaient été abergés par No. Guichard et Edouard Tavel à Mermet de Vufflens qui a été syndic; plus tard, en 1461, ils appartiennent à No. et puissant Anthoine de la Palud, seigneur d'Ecorens³. Nous savons par le même acte que tous ces terrains relèvent du fief des Tavel (y compris ceux qui sont plus bas derrière la Madeleine), que les Tavel les tiennent du nommé Jaques de Saint-Aspre « alias Bornuel ». Je n'ai pu identifier ce Saint-Aspre, qui vivait à la fin du XIV^e siècle; je ne sais si ce surnom de Bornuel vient d'une branche des Saint-Aspre, possessionnée en Bornuel (rue Calvin), entre autres Elinode de Saint-Aspre, ou s'il faut chercher la descendance de Peronet, dit « Borniquet », en 1375. Toujours est-il qu'à gauche, en descendant les Barrières, sous le passage de Monnetier, plusieurs maisons provenaient aussi semble-t-il des

¹ Archives d'Etat, Abergements (Maison de Ville), Gr. 2 f° 449, 5 f° 462, Evêché, Gr. 13 f° 507, Maison de Ville, Reg. 21, f° 161, Evêché Gr. 2 r. f° 241 v°, etc.

² *Ibid.* Pour les parcelles voir le fief de Granges-Tavel les actes les plus anciens, Gr. 6 f° 134, 152, 183, etc.

³ *Ibid.* Granges-Tavel, Gr. 6, f° 60.

Saint-Aspre, dit « Bornue ». Un acte de 1323 porte au dos l'indication: « Bornua »¹.

Nous avons donc ici à l'origine une propriété de Saint-Aspre avec maisons et jardins, au-dessus d'un domaine des Tavel; ces derniers héritèrent de l'ensemble à la fin du XIV^e siècle². La parcelle qui nous intéresse était précédée d'une cour avec porte donnant sur les Barrières; elle était limitée en haut par le passage du Muret et sa place. Je n'ai pu me rendre compte si l'impasse au-dessus de la Madeleine

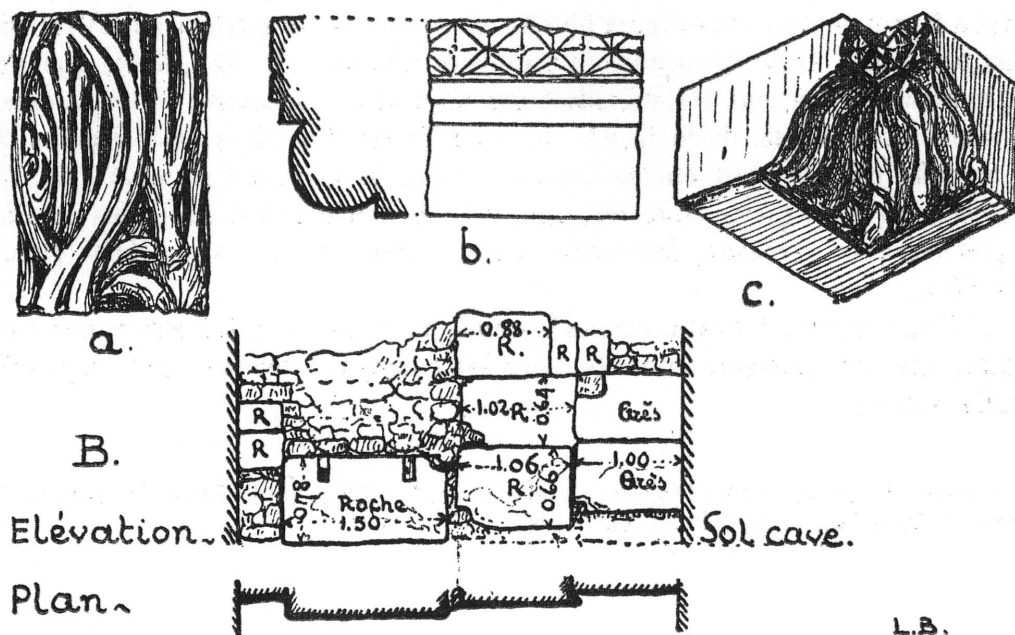


FIG. 13. — Quartier des Barrières, détails archéologiques.

bordant le mas de la Taverne de la Madeleine, était primitivement reliée à la cour précédant l'immeuble du côté des Barrières; elle était déjà sans issue à la fin du XIV^e siècle. La dénomination de Barrières de la Madeleine apparaît en 1335³.

Trouvailles archéologiques. — Les découvertes archéologiques ont été minimes, car on a conservé toutes les bases des murs et les caves ont été remblayées. Nous avons mentionné le tracé de l'enceinte romaine en R. (fig. 12). En A, il y avait un mur très ancien en petits boulets soigneusement assisés par lits réguliers (en tous cas de la fin du XI^e siècle), visible dans les caves. En B, la base du mur était constituée par des roches romaines réemployées (fig. 12 et 13, B). J'ai pu constater

¹ Archives d'Etat. Actes privés, Portef. II, Vente Mermet de Senuel à don. H. de Cogno. Cf. aussi Chapitre R. 345.

² Pour les propriétés Tavel derrière la Madeleine, voir L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 18 sq.

³ Archives d'Etat, Diverses chapelles à Saint-Pierre, n° I, f° 16.

que le mur *x-x* très épais, de 1 m. 05 à 1 m. 62, avait longtemps dû servir de terrasse, peut-être de fortification, et qu'il se reliait à un ouvrage sous la place du Muret, relié lui aussi à l'enceinte romaine. C'était peut-être la suite de l'enceinte intermédiaire du XI^e siècle retrouvée derrière la Madeleine, qui, au lieu de monter tout droit le long des Barrières, englobait encore cette terrasse¹. Le nom de Muret indique une construction, peut-être une tour ou un éperon de maçonnerie.

La démolition du haut du mur de clôture entre les greniers de l'hôpital et le Muret a fourni quelques matériaux plus anciens; il avait été surélevé au XVIII^e siècle. Dans les débris, trois morceaux de sculpture romane (*fig. 13 a, b, c*), que j'avais fait mettre de côté, ont été subtilisés par un amateur inconnu; je les ai dessinés. Ils viennent, je pense, de la façade de Saint-Pierre démolie à cette époque. Indiquons enfin qu'il existait encore dans le mur de la maison 4504 en C (*fig. 12*), à côté de l'entrée au rez-de-chaussée, une porte bouchée ayant au-dessus du linteau un guichet avec accolade, seul reste d'architecture de la maison de la Palud au XV^e siècle.

Si l'on refait des travaux sur ces terrains, on trouvera certainement des vestiges intéressants. En plusieurs endroits, sous les cours, j'ai recueilli des fragments de poterie romaine.

¹ Pour cette enceinte du XI^e siècle: *Genava*, IV, p. 71; XI, p. 90; L. BLONDEL, dans *La Suisse*, 28 sept. 1930, « Genève du XI^e au XIII^e siècle.

